Image not found or type unknown

violation du Secret de correspondance

Par **Bangoura Abdoulaye**, le **28/08/2018** à **16:39**

Bonjour
A la suite d'un demenagement, le locataire a oublie quelques lettres ouvertes mais dans des enveloppes dans sa chambre. le proprietaire ayant vu ces lettres un jour apres le demenagement se permet de les lire. l'ex locataire peut il porter plainte pour violation du secret de correspondance?
apres avoir lu les lettres, le proprietaire affirme qu'il peut saisir la justice par ce que le locataire avait une hepatite B. est ce que apres avoir lu ses lettres le proprietaire peut il poursivre son locataire en vertu du droit criminel?

Par **Visiteur**, le **28/08/2018** à **18:49**

Bjr
Aucune poursuite possible pour ne pas avoir évoqué son état de santé...
Mise en danger de la vie d'autrui !!! lol

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés